



GRAND PRIX JEUNE DU GOLF DE COMBLES EN BARROIS

27 & 28 MAI 2023

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est conforme au cahier des charges des Grands Prix Jeunes de la FFGolf (pages 20 à 44 du Vadémécum FFGolf 2023).

Il est téléchargeable sur <https://ligue-golfgrandest.org/>

Règlement particulier

Epreuve ouverte à tous les joueurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » **de 35€** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être de catégorie Minime ou moins
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- 1er trimestre 2023 : aucun changement par rapport aux réglementations 2022
- A partir du 2e trimestre 2023 : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence et le certificat médical (ou questionnaire santé dûment rempli) doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, sinon la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Forme de jeu

L'épreuve se déroule sur 2 tours consécutifs de 18 trous en formule strokeplay.

- 1^{er} tour : samedi 27 mai 2023
- 2^e tour : dimanche 28 mai 2023

Classement brut sur l'addition des 2 tours.

Droits d'engagement

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement sont de 50 € pour les joueurs extérieurs, 25 € pour les joueurs du club. Les engagements sont à adresser par écrit avant le 13 mai 2023 à minuit à :
Golf de Comblé – 38 rue Basse – 55000 COMBLES EN BARROIS

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement (chèque à l'ordre de GOLF DE COMBLES EN BARROIS), accompagné du bulletin d'inscription rempli.

Clôture des engagements

La date limite d'inscription est le samedi 13 mai 2023 au Golf de Combles en Barrois. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Journée d'entraînement

Le parcours de reconnaissance pourra se faire à partir du lundi 22 mai 2023, sur réservation au 03.29.45.16.03.

Champ de joueurs

Quotas par séries : **le champ total des joueurs et joueuses sera limité à 144** dont 51 garçons minimum, 15 filles minimum et 14 Wild cards maximum autorisé. La répartition des Wild cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur. La ligue aura la possibilité d'attribuer les Wild cards non utilisées dans les quotas définis ci-dessous dans les autres catégories.

En cas de scratchs après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède pas de liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le premier joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du Comité de l'épreuve.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs U14 et U16 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.

- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en strokeplay sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions, le samedi 13 mai 2023. La liste des joueurs inscrits sera publiée le 17 mai 2023.

Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.

Cela signifie que le club peut compléter le champ en ajoutant des garçons et/ou des filles sans se préoccuper de la répartition prévue par catégorie. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, il ne s'agit pas de Wild-cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Comité de l'Epreuve

Le Comité de l'Epreuve est composé d'un représentant du Club de Combles en Barrois, d'un représentant du corps arbitral et d'un représentant de la Ligue du Grand Est (qui peut être un autre arbitre). Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

Déroulement de l'épreuve

Encadrement : deux arbitres encadreront le Grand Prix Jeunes de Combles en Barrois.

Epreuve "non-fumeur" : il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique). Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets et chariots électriques : ils ne sont pas autorisés pendant toute l'épreuve.

Appareils de mesure de distance : les dispositifs électroniques de mesure de distance sont autorisés pendant la journée d'entraînement, mais **INTERDITS** pendant les deux tours de compétition.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce grand prix jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants etc...., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils (minimum 30 mètres).

Les accompagnateurs ne peuvent pas donner de conseils à quiconque durant la compétition. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné. L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée sauf en cas d'urgence.

Repères de jeu : recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vadémécum fédéral.

Départage : En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, il sera disputé un play-off "trou par trou". Si, en raison de conditions climatiques ou autre, le play-off devait être annulé ou interrompu, la 1^{ère} place sera attribuée selon le départage des 18, 9, 6, 3 et dernier trou puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Départs : les horaires de départ seront communiqués à partir du 26 mai 2023 sur le site www.golfcomblesenbarrois.fr et/ou de la Ligue de Golf du Grand Est.

Tirage des départs et cadence de jeu

Le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Lors du 1^{er} tour, le tirage devrait se faire par catégorie et par sexe en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs doit se faire par catégorie et par sexe dans l'ordre inverse des résultats.

L'intervalle des départs sera normalement de 11 minutes. Il ne devra en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Repères de départ

Catégorie	Garçons	Filles
U16	Blanc	Bleu
U14	Jaune	Rouge
U12	Gris	Violet

Jeu lent

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémecum).

Prix

Les 3 premiers joueurs en brut par catégorie seront primés, garçons et filles séparément. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

Forfaits (scratches)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.